

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FEVRIER 2012

Appel nominal,
Désignation d'un secrétaire de séance,
Approbation du procès verbal du Conseil Municipal du 13 décembre 2011,

- 2012-001** Installation d'un conseiller municipal
Rapporteur : Monsieur LAURENT
- 2012-002** Modification de la composition des groupes d'élus et des élus non inscrits du conseil municipal
Rapporteur : Monsieur LAURENT
- 2012-003** Modification des représentants au sein des commissions municipales et instances municipales
Rapporteur : Monsieur LAURENT
- 2012-004** Attribution de subventions à diverses associations – Exercice 2012
Rapporteur : Monsieur GUILLAUD-BATAILLE
- 2012-005** Attribution d'une subvention à l'association Citoyenneté active
Rapporteur : Monsieur NOWAK
- 2012-006** Modalités d'accueil de la délégation russe dans le cadre de l'accord avec Dmitrov – année 2012
Rapporteur : Monsieur NICOLLE
- 2012-007** Acquisition d'un délaissé de parking au 69, rue Séverine
Rapporteur : Monsieur ROUSSEL
- 2012-008** Opération d'équipement matériel et mobilier de la médiathèque : demande de subvention pour la première tranche
Rapporteur : Monsieur NICOLLE
- 2012-009** Informatisation de la médiathèque : demande de subvention pour la deuxième tranche
Rapporteur : Monsieur NICOLLE
- 2012-010** Equipement culturel l'ECHO - Obligation de décoration des constructions publiques dite 1% artistique : avenant
Rapporteur : Madame MATHONNAT
- 2012-011** Equipement culturel l'ECHO: approbation d'un protocole transactionnel avec la société ACH Construction en vue de l'application de pénalités de retard et autorisation donnée à M. le Maire de signer ce protocole
Rapporteur : Monsieur NICOLLE
- 2012-012** Dématérialisation des actes administratifs : autorisation donnée au Maire de signer l'avenant n° 2 à la convention-extension du périmètre de télétransmission
Rapporteur : Monsieur NICOLLE

2012-013 Modification du tableau des effectifs
Rapporteur : Monsieur NICOLLE

2012-014 Avis de la commune du Kremlin-Bicêtre sur le schéma départemental de coopération intercommunale
Rapporteur : Monsieur LAURENT

Compte-rendu des décisions prises par le Maire, en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales